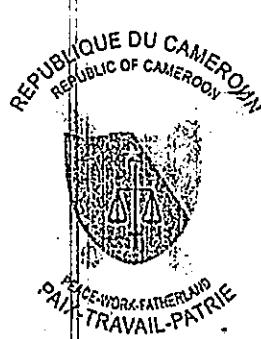


REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix – Travail- Patrie
 MINISTERE DES TRANSPORTS
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
 SOUS-DIRECTION DU BUDGET,
 DU MATERIEL ET DE LA MAINTENANCE
 SERVICE DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace – Work - Fatherland
 MINISTRY OF TRANSPORT
 GENERAL SECRETARIAT
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS
 SUB - DEPARTMENT OF BUDGET,
 MATERIAL AND MAINTENANCE
 PUBLIC CONTRACTS SERVICE

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002...../AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2025
POUR L'AUDIT DE LA SECURITE ROUTIERE
« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2025 »

I. CONTEXTE

Dans le but de constituer une liste restreinte des prestataires devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'audit de la sécurité routière ; un Appel à Manifestation d'Intérêt est lancé à l'intention des bureaux d'études techniques, cabinets et/ou de groupements de bureaux d'études techniques désireux de fournir cette prestation.

II. OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des bureaux d'études techniques, de cabinets et/ ou de groupements de bureaux d'études techniques pour l'audit de la sécurité routière, sur financement Fonds routier, pour l'exercice 2025.

III. CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La mission consistera à faire l'état du point de vue de la sécurité routière, des axes routiers ci-après en deux lots :

LOT 1	LOT 2
Yaoundé – Bertoua	Bertoua – Ngaoundéré

Elle consistera à identifier sur le réseau routier, les facteurs susceptibles de provoquer des accidents de la circulation ou d'aggraver l'impact et la sévérité de ceux-ci et de proposer les mesures correctives.

Il s'agira spécifiquement :

- d'identifier dans la conception du projet la prise en compte du volet sécurité routière pour tous les usagers de la route et de proposer des mesures d'amélioration le cas échéant;

- d'identifier sur ce tronçon routier, les facteurs susceptibles de provoquer des accidents de la circulation ou d'aggraver l'impact et la sévérité de ceux-ci pendant les travaux ;
- d'évaluer après les travaux, l'efficacité des mesures de sécurité routière et proposer les mesures correctives.

Le consultant procèdera à :

1. L'élaboration de la méthodologie d'audit de sécurité routière basé sur l'élaboration des listes des vérifications à effectuer.
2. la collecte et le traitement des données à travers ;
3. le diagnostic d'accidentologie des axes routiers;

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

IV. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux cabinets, aux bureaux d'études techniques ou groupements de bureaux d'études techniques de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience :

- des connaissances, de l'expertise, et de l'expérience dans les domaines des études routières, de la prévention et de la sécurité routières ;
- des capacités techniques, logistiques et financières pour la conduite d'une telle mission.

V. Financement

Les présentes prestations sont financées par le FONDS ROUTIER, EXERCICES 2025.

VI. Critères de préqualification

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

1. Être une Entreprise de droit camerounais ;
2. Justifier des capacités administratives et techniques requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point VI.1 ci-dessous
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé ;
 - Disposer du personnel conforme aux points VI.2.

VI.1 Critères éliminatoires

- Pièce du dossier administratif absente ou non conforme après 48 heures accordées ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Absence d'un personnel clé du projet ;
- Un pick-up en propre ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100

- Note technique inférieure à 70 points sur 100

VI.2 Critères essentiels

L'offre technique fera l'objet d'une évaluation sur 100 points suivant les critères ci-après :

- Expérience et Références de l'Entreprise 30 points
- Personnel 40 points
- Présentation générale de l'offre, compréhension de la mission et présentation, de méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail 15 points
- Moyens logistiques et techniques 15 points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront retenus.

VII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les entreprises qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

VII.1 Volume A (Pièces administratives)

Le « Volume A » comportera les pièces administratives suivantes et datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis :

1. Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au(x) signataire(s) ;
2. Une attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
3. Un certificat de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
4. Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
5. Un extrait du registre de commerce ;
6. Une déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné une prestation.
7. Une attestation de soumission pour CNPS (Original).

En cas de groupement, une attestation de non faillite doit être fournie par chacun des candidats qui constituent le groupement.

VII.2 Volume B (Dossier Technique)

VII.2.1 Expérience du Cabinet

Le dossier technique devra comprendre :

1. La présentation de l'entreprise ou du BET ;
2. La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans le cadre de la mission et ses attributions.
3. Les copies certifiées conformes de leurs diplômes ;
4. Le curriculum vitae (CV) de l'ensemble du personnel ;

5. Compréhension de la mission ;
6. Méthodologie et organisation du travail ;
7. Moyens logistiques et matériel ;
8. Les références du candidat (le bureau présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation, réalisée, le coût et le bénéficiaire) ;
9. Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées.
- 10.

VII.2.2. profil du personnel

Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser est la suivante :

- **Un Chef de Mission** : un expert en transport, prévention et sécurité routières, titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum BAC+5 dans le domaine de génie civil, des statistiques, de l'économie des transports et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la réalisation des projets similaires et ayant une expérience dans le suivi des projets routiers d'au moins 7 ans.
- **Un Ingénieur de génie civil, Un Ingénieur de génie civil**, de niveau minimum BAC+3, justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des études et recherches en trafic et en infrastructures routières avec au moins 2 ans dans le domaine des études et recherches en trafic et en infrastructures routières.
- **Un Expert sociologue, Un Expert sociologue**, titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum BAC+3, ayant au moins deux (02) ans d'ancienneté dans la profession et justifiant l'exécution d'au moins un projet similaire notamment dans l'analyse des projets de développement des infrastructures routières.
- **N.B:** Le Consultant devra joindre à cette équipe du personnel clé, au moins deux (02) assistants titulaires d'un diplôme en sécurité routière d'une institution reconnue par le Ministère des Transports, et l'autre en Planification des Transports.

VIII. GRILLE D'EVALUATION

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

3- Expérience et référence de l'entreprise (30 points)

Le candidat qui doit avoir une expérience établie et présenter au moins deux références dans les prestations similaires (sécurisation des axes routiers) (30 points).

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant la première et la dernière page, les attestations de service fait ou les procès-verbaux de réception ou recettes techniques

4- Présentation générale de l'offre, compréhension de la mission, présentation de méthodologie et chronogramme sur une période de trois (03) mois et de l'organisation du travail (15 points).

N°	INTITULE	NOMBRE DE POINTS
1	Présentation Générale de l'Offre	03
2	Compréhension et présentation de la méthodologie détaillée et des moyens IMO	05
3	Présentation du chronogramme sur une période de trois mois	03
4	Organisation du travail	04

5- Personnel : (40 points)

1.chef de mission expert en Transport (15 points)

Formation (Bac+5)		
1.1	Niveau	<Bac+5
	Point	0
Expérience général		
1.2	Niveau	<05 ans
	Point	0
Expérience spécifique		
1.3	Projet	<07
	Point	0

2.Un Ingénieur de génie civil, (15 points)

Formation (Bac+3)		
1.1	Niveau	<Bac+3
	Point	0
Expérience général		
1.2	Niveau	<05 ans
	Point	0
Expérience spécifique		
1.3	Projet	<02
	Point	0

3.Expert sociologue (10 points)

Formation (Bac+3)		
1.1	Niveau	<Bac+3
	Point	0
Expérience général		
1.2	Niveau	<02 ans
	Point	0
Expérience spécifique		
1.3	Projet	<01
	Point	0

6- Moyens logistiques et technique de l'entreprise : (15 points)

L'entreprise devra posséder :

- 2 Pick-up supplémentaire en propre ou location : 06 points ;
- GPS : 03 points ;
- Ordinateurs portables, scanner, photocopieur, imprimante : 06 point.

IX. RECEVABILITE ET DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Les dossiers de candidatures comporteront les volumes : 1 et 2, rédigés en Français ou en Anglais. Ils devront être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous plis fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère des Transport au plus tard, le 19 SEP 2025 à 15 heures précises, (heure locale), avec la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 002...../AAMI/MINT/SG/DAG/SDBM/SMAR2025
POUR L'AUDIT DE LA SECURITE ROUTIERE

« FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICES 2025 ».

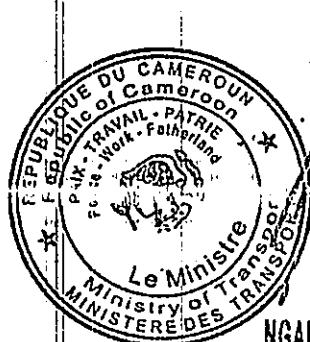
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

X. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires ainsi que les termes de références liés au présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère des Transport.

28 AOUT 2025
Yaoundé, le

LE MINISTRE DES TRANSPORTS



NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna